

Image not found or type unknown



Désister pour une demande à la cour avant la convocation

Par **gwaydolinne**, le **22/06/2015** à **15:51**

Bonjour

J'ai fait une demande de pension alimentaire auprès du père de mon fils qui a eut sous peu 10 ans étant ni marié mais vivant sous le même en couple ne travaillant plus depuis février 2015 j'ai déménager mon assistante social m'a conseiller de faire cette démarche pour mon fils car la question n'est pas que pour une pension alimentaire mais plus pour un droit au deux parti de voyager et informer obligatoirement l'autre soit, mais j'aimerais juste faire un désistement de plus je me fait opérer le 30 la date de la convocation